

La France et l'Union européenne

1ère PARTIE : L'Union européenne (UE), un nouveau territoire de référence et d'appartenance

I. Un territoire construit qui est complexe et inégal

1. Un espace construit depuis 1956

En 1956, la signature du traité de Rome est la véritable naissance d'un **projet européen**, à 6 (France, RFA, Italie, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas), permettant la **naissance de l'UE en 1992** (voir chap. 2 du thème 2 d'histoire).

L'UE forme aujourd'hui un **ensemble d'Etats qui coopèrent** au sein d'institutions communes (Parlement européen et Commission notamment) **et qui partagent des valeurs** (démocratie, respect des droits de l'homme,...). Ils acceptent d'abandonner une part de leur souveraineté (par exemple dans le domaine monétaire avec l'euro, monnaie commune gérée par la Banque Centrale Européenne ou BCE), mais la conservent dans d'autres domaines (éducation, police, armée,...). L'UE s'est construite **progressivement**, par **adhésion d'Etats** qui satisfont aux règles et aux valeurs de l'UE, avec l'accord des Etats déjà adhérents (un peu comme dans un club).

2. Un territoire complexe, à géométrie variable

L'UE est un territoire complexe et à géométrie variable, les Etats ne coopérant pas de la même façon au projet européen. Par exemple, tous les Etats membres de l'UE n'appartiennent pas à la zone euro, ni à l'espace Schengen (voir cartes en bas de la **p. 339**).

3. Un territoire mosaïque

L'UE rassemble des Etats aux **histoires** différentes, avec des **régimes politiques** différents (monarchies constitutionnelles comme le Danemark, républiques parlementaires comme l'Espagne et l'Italie, la France étant le seul pays où le président de la République est le véritable dirigeant du pays), des **superficies** différentes (la France et l'Allemagne, grands Etats, voisinant avec de petits Etats comme la Belgique ou les Pays-Bas), des **langues** différentes (germaniques comme l'anglais ou l'allemand ≠ latines : français, espagnol, italien...).

L'UE ressemble ainsi à une **mosaïque d'Etats** unis par des valeurs communes leur donnant un sentiment d'appartenance et d'unité.

II. Un nouveau territoire d'appartenance

1. Des politiques et des institutions pour construire un territoire commun

La construction européenne s'est faite d'abord par la coopération économique et commerciale, ensuite sont venues les institutions : les premières élections au **Parlement européen**, qui siège à Strasbourg (**doc. 3 p. 335**) ont lieu en 1979 : les députés européens, élus tous les cinq ans par les 380 millions de citoyens européens, représentent ces derniers en votant sur des textes de loi (les directives) rédigés par la **Commission européenne**, qui siège à **Bruxelles** (qui est en quelque sorte la capitale de l'UE) et qui forme une sorte de gouvernement européen, chaque commissaire appartenant à une des 27 nationalités de l'UE. Ces textes de loi, qui forment un droit européen, sont ensuite appliqués par la Commission dans toute l'UE. La **Cour de justice européenne** peut ainsi sanctionner un Etat qui n'appliquerait pas le droit européen, et peut rejurer une affaire déjà jugée par les tribunaux d'un Etat membre, et lui donner tort si les droits d'un citoyen n'ont pas été respectés.

2. Des citoyens qui circulent librement : les régions transfrontalières

Dès 1956, la CEE prévoyait la mise en place future d'une Europe où les citoyens circuleraient librement. C'est chose faite en 1990 avec la signature du **traité de Schengen**, qui permet la **libre circulation d'un Etat à l'autre**. Même si tous les Etats de l'UE n'ont pas signé cet accord, la plupart appartiennent à l'espace Schengen.

Une région transfrontalière : l'eurodistrict catalan (documents p. 330-331)

La mise en place d'un espace de libre-circulation européen a permis l'émergence de **régions transfrontalières**, où les échanges de personnes (touristes, travailleurs,...) et de marchandises sont particulièrement nombreux. C'est le cas de l'eurodistrict catalan, à cheval sur la frontière franco-espagnole : écoliers français et espagnols fréquentant la même école, zones commerciales franco-espagnoles comme au Perthus (**docs 1-2 p. 330**), hôpital de Puigcerdà (**doc. p. 331**) offrant des soins de proximité et employant des personnels français et espagnols. La frontière n'est ici plus un obstacle, et les différences nationales s'estompent autour d'un sentiment d'appartenance européen.

3. La citoyenneté européenne

Ce sentiment d'appartenance a également été voulu par le traité de Maastricht, créant une **citoyenneté européenne**. Les citoyens des Etats membres ne sont ainsi plus seulement français, espagnols, allemands, ... mais deviennent citoyens européens, dotés de droits et de devoirs. Ils peuvent se déplacer librement dans l'espace Schengen avec une simple carte nationale d'identité, s'installer dans un autre Etat de l'UE, y créer plus facilement une entreprise, voter aux élections locales et s'y présenter comme candidat-e, aller étudier dans une autre université (programme Erasmus : lire **doc. 2 p. 334**), ce qui renforce le sentiment européen (voir le film de Cédric Klapisch, *L'auberge espagnole*, 2002).

III. Fragilités, contestations et débats autour de l'UE

1. De fortes inégalités en voie de résorption

Certains Etats forment le **coeur de l'UE** : ce sont souvent les Etats fondateurs, et ce sont eux qui accueillent le siège des institutions européennes, situées à Bruxelles, Strasbourg, Francfort et La Haye, alors que d'autres Etats ont longtemps été en retard économiquement : ceux du sud (Espagne, Portugal, sud de l'Italie) et surtout de l'est, anciennement communistes (Pologne, pays baltes, Hongrie, Roumanie...) : voir **carte p. 334**. Par exemple, le PIB/habitant du Luxembourg, un des pays les plus riches de l'UE, est sept fois plus élevé que celui de la Roumanie. L'UE est donc fortement marquée par ces **inégalités nord/sud et ouest/est**, et qui favorisent la mise en concurrence des Etats entre eux. Par exemple, Renault a délocalisé une grande partie de sa production vers l'Espagne et la Roumanie (Dacia), où la main-d'oeuvre est moins chère. Se pose aussi le problème des travailleurs détachés qui, venant de pays au niveau de vie plus faible (Roumanie, Pologne) sont accusés par les Européens de l'ouest de faire baisser les salaires. Face à ces difficultés, l'UE verse des **fonds structurels** très importants pour aider au développement des régions en retard et leur permettre de se moderniser (construction de routes, machines agricoles, mise en valeur touristique, etc).

2. Quelles limites pour l'UE ?

La question des limites de l'UE se pose : quels Etats peuvent-ils encore rejoindre l'UE ? Faut-il accepter l'entrée de nouveaux Etats ? Le **cas de la Turquie** est difficile : pays européen sous bien des aspects, ce pays s'enfonce dans un régime de plus en plus autoritaire mené par le président Erdogan, et qui contribue à la couper de ses partenaires européens. Se pose aussi le problème de la **taille de l'UE** et de la **prise de décision** : se mettre d'accord à six en 1956 n'est plus possible à 27. Sous quelles formes prendre les décisions ? Comment empêcher que les désaccords inévitables entre Etats ne paralysent l'action de l'UE ? Comment définir un projet européen commun ?

3. Un fort euroscepticisme qui remet en cause le projet européen

L'UE a bien du mal aujourd'hui à faire rêver ses citoyens. Maintenant que les esprits ne sont plus marqués par la crainte d'une guerre entre Etats européens, le projet européen perd de sa vigueur. La montée du chômage et des inégalités encouragent au repli sur soi et font progresser des **partis extrémistes, populistes et souverainistes** (Front national en France, Ukip en Angleterre, ligue du Nord en Italie,...) qui sont hostiles au projet européen et souhaitent que leur pays récupère son entière souveraineté (le FN est par exemple hostile à l'euro et veut le retour au franc). Cet **euroscepticisme** (= perte de confiance dans le projet européen) se manifeste par exemple par une abstention massive aux élections européennes (= élection des députés européens) : voir **carte p. 339**, et a mené au **Brexit** (= la sortie de l'UE du Royaume-Uni) décidé par référendum par 51,9 % des Britanniques en juin 2016 (voir **doc. 4 p. 335**).

Face aux difficultés économiques de certains pays membres, comme la **Grèce**, pays en faillite en 2010, les Européens ont décidé d'imposer aux Grecs une cure d'austérité qui ne fait que renforcer les difficultés de la population : l'hostilité à **une UE jugée trop libérale et trop favorable à la finance** se développe.

Enfin, la **crise des migrants** a mis en évidence les désaccords et le manque de solidarité des Etats de l'UE, incapables de décider d'une politique commune face aux centaines de milliers de réfugiés fuyant la Syrie depuis l'été 2011.

2ème PARTIE : La France et l'Europe dans le monde

I. La France, une puissance ouverte sur le monde

1. Une puissance économique et commerciale

La France est la **5è ou 6è puissance économique mondiale**. C'est un pays technologiquement avancé, **un des pays les plus développés au monde**, avec un niveau de vie élevé, doté de nombreux **pôles de compétitivité**, bien placé dans plusieurs domaines dans la **haute technologie** (la 1ère implantation d'un coeur artificiel total a par exemple été réalisée en France en 2013), et dont plusieurs entreprises multinationales (**Carrefour, Michelin, Danone** par exemple) rivalisent avec les firmes multinationales américaines : 31 entreprises françaises sont dans le classement des 500 premières entreprises mondiales en 2014 (voir chiffres **p. 354**).

La France domine mondialement dans plusieurs secteurs : **aéronautique et spatial** (où elle fait jeu égal avec les Etats-Unis), **agriculture**, mais aussi tous les produits liés à la **gastronomie**, au **luxe** et à la **mode** : la France est par exemple la 1^{ère} exportatrice mondiale de vins dont la qualité est réputée dans le monde entier (Champagne, Bordelais, Bourgogne, Cognac) et de parfums, qui représentent à eux deux 24 milliards d'euros.

Enfin, la France est un **pays attractif** pour les investissements internationaux, qui sont en 2017 au plus haut depuis 10 ans : ce sont les Etats-Unis (Amazon, UPS) et l'Allemagne qui investissent le plus en France, les entreprises étrangères étant attirées par son marché et par la qualité de sa main-d'oeuvre, fortement productive.

2. Une puissance politique et militaire

La France est présente mondialement grâce à ses **territoires ultra-marins**, où stationnent plus de 7 000 soldats, assurant une **présence militaire** sur tous les océans. La France intervient en Afrique du nord en vertu des accords de coopération avec ses anciennes colonies (4 000 militaires engagés au Mali dans l'opération Barkhane : **doc. 1 p. 355**) et possède des **forces de projection importantes** (76 avions Rafale, un porte-avions, 10 sous-marins). Son réseau d'ambassades et de consulats lui assure une **forte présence diplomatique** dans le monde. **La France appartient au club très fermé des grandes puissances**, en disposant d'un **siège permanent au conseil de sécurité de l'ONU** et en tant que **puissance nucléaire**. Elle pèse lourd en Europe par sa **présence importante dans les institutions européennes** (Parlement européen situé à Strasbourg).

3. Un rayonnement culturel important

La **francophonie** (= ensemble des personnes utilisant la langue française dans le monde) assure au français une présence notable dans le monde, avec plus de **200 millions de francophones**, principalement en **Europe**, en **Afrique** (au nord et à l'ouest surtout en raison de la colonisation) et en **Amérique** (Guyane, Antilles françaises, Québec), relayée par les médias français comme Radio France Internationale (lire les documents des **p. 348-349**). Le français est une des langues officielles à l'ONU et aux Jeux olympiques.

La France dispose également d'un **réseau d'instituts et d'établissements scolaires** parmi les plus développés au monde : 500 établissements scolaires répartis dans 135 pays scolarisent environ 340 000 élèves, dont environ 1/3 de Français et près de 2/3 d'élèves étrangers, et sont réputés pour la qualité de leur enseignement. Les **Alliances françaises** assurent en parallèle la diffusion de la langue et de la culture française, avec leurs 819 instituts.

La présence d'environ **2 millions de Français vivant à l'étranger** contribue également au rayonnement de la France et de son mode de vie dans le monde.

Patrie des droits de l'homme, la France dispose d'un **fort rayonnement culturel**, fondé surtout sur sa **littérature** qui est une des plus lues au monde : avec 15 prix Nobel de littérature depuis 1901, la France devance les Etats-Unis (12). Le rayonnement culturel français repose aussi sur sa **gastronomie** et son **cinéma** (festival de Cannes), la **mode** et le **luxe**, associés à **Paris**, vitrine de la France associée à l'image du "bon goût" et du raffinement, avec ses **monuments** parmi les plus visités au monde (Louvre, Versailles,...). Voir les **p. 344-345** qui montrent le prestige de la France en Chine.

II. L'Europe, des atouts dans la compétition mondiale

1. Un espace dynamique

L'UE est la **1^{ère} puissance économique mondiale**, qui représente environ un quart de la production mondiale, à égalité avec les Etats-Unis et davantage que la Chine (voir **doc. 2 p. 350** et **1 p. 359**). Les **grandes entreprises européennes** comme BMW, réputées pour la qualité de leurs produits (**doc. 1 p. 350**) sont présentes partout dans le monde et représentent un quart des 500 premières entreprises mondiales (**doc. 2 p. 350**). Sur le plan **commercial**, l'UE représente à elle seule **près de la moitié des échanges mondiaux**, la plupart se faisant entre

Etats de l'UE, espace de libre-échange. La **France** bénéficie fortement de sa place dans l'UE, car celle-ci représente un relais important pour les entreprises françaises dans le monde.

L'exemple de l'aéronautique : Certaines entreprises européennes sont leader dans leur domaine au niveau mondial : c'est le cas d'**Airbus**, 1^{er} constructeur d'avions de ligne dans le monde devant l'Américain Boeing (lire **doc. 5 p. 347**). Airbus est un "avion européen", chaque partie étant construite par plusieurs Etats de l'UE qui mettent en commun leur savoir-faire (**doc. 1 p. 346**). Les Airbus sont ensuite assemblés à Toulouse et à Hambourg (Allemagne). La France et notamment la région toulousaine tirent profit de ce succès, le site de Toulouse employant 70 000 personnes (lire **doc. 2 p. 347**).

2. Un espace attractif

L'UE est **un des espaces les plus attractifs** au monde :

- pour les **touristes** : Avec plus de 500 millions de touristes en 2014, l'UE est le 1^{er} espace touristique mondial (l'Espagne, la France et l'Italie étant les trois premiers). Paris, Londres, Rome et Barcelone sont de hauts lieux du tourisme européen et mondial.

- pour les **migrants internationaux** : espace de liberté et de démocratie, l'UE attire les migrants qui fuient la misère (Afrique) et la guerre (Syrie, Libye), devenant le 1^{er} pôle de migration mondial devant les Etats-Unis.

- pour les **étudiants** : Attirés par la qualité de la formation universitaire, plus du quart des étudiants qui font leurs études hors de leur pays viennent les faire en France, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Italie ou en Espagne.

- pour les **entreprises** : elles sont attirées par la qualité de la main-d'oeuvre et une population à fort pouvoir d'achat. C'est une des premières zones d'investissement du monde et un pôle de recherche majeur, par exemple dans le nucléaire (**doc. 2 p. 355**). Enfin, l'euro est, derrière le dollar, la 2^{ème} monnaie d'échange mondiale.

III. La France, l'Europe : des fragilités

1. L'UE, puissance incomplète

L'UE souffre d'un **manque d'unité** et ne parvient pas à parler d'une seule et même voix. L'UE n'a en outre **pas de véritable politique de défense commune ni d'armée européenne**, malgré des coopérations par exemple entre la France et l'Allemagne (brigade franco-allemande). Ce manque d'unité fragilise l'UE, à la différence de la diplomatie américaine beaucoup plus efficace et puissante. L'UE voit aussi la **montée en puissance des pays émergents** comme la Chine, en concurrence avec les Etats-Unis pour le leadership mondial (voir **doc. 3 p. 355**).

2. La France, une puissance moyenne en crainte de déclin

De nombreux Français sont **persuadés que la puissance de leur pays décline**, qu'il n'est pas aussi puissant qu'avant, ce qui est vrai et faux à la fois. Prenons l'exemple de **l'industrie** : la France n'est plus aujourd'hui que le 25^{ème} producteur mondial. Les **délocalisations** vers des pays à bas coût de main-d'oeuvre (Mexique, Thaïlande, Indonésie..., mais aussi en Europe de l'est) frappent durement l'industrie française qui a vu fermer de nombreux sites, entraînant la destruction de plus de 500 000 emplois en 10 ans, notamment dans les anciennes régions industrielles du nord et de l'est, sinistrées par le chômage. A l'usine Whirlpool (fabricant américain de sèche-linge) d'Amiens, un peu plus de 600 emplois sont menacés par la délocalisation de l'usine vers la Pologne prévue au 1er juin 2018, où les ouvriers sont payés 2 300 zlotys (540 euros) par mois. Pourtant, la France fait partie des leaders mondiaux dans plusieurs secteurs de **haute technologie** et possède des fleurons comme **Thales**, un des leaders mondiaux des équipements de l'aéronautique, de l'espace, de la défense et de la sécurité.

D'autres fragilités touchent notre pays : le **poids de la langue anglaise et la puissance culturelle du monde anglo-saxon et américain** (musique, cinéma) font du français une langue finalement peu parlée dans le monde. Le cinéma américain écrase le cinéma français de sa puissance, et la montée des pays émergents, y compris dans des domaines comme le vin où la France n'a plus le monopole de la qualité, si l'on en croit le succès des vins chiliens ou sud-africains. Ajoutons, sur le plan économique, une **balance commerciale négative** (la France achète plus qu'elle ne vend à l'étranger), un **endettement important** et une **faible croissance économique**, qui contribue au maintien d'un **chômage élevé** (environ 10% de la population active) notamment chez les jeunes, dont 150 000 sortent chaque année de l'école sans aucun diplôme. Les **inégalités sociales** se creusent, et s'expriment par de la colère et un sentiment d'injustice dans les banlieues autour des grandes villes. La France est également durement touchée par le **terrorisme**, qui impacte le tourisme, et surtout crée des risques de division à l'intérieur de la population française, remettant en question le modèle intégrateur français et encourageant le repli sur soi.

La France est donc **une puissance moyenne à rayonnement mondial**. Si elle connaît des fragilités, elle reste un pays dont l'influence mondiale est certaine, notamment dans le domaine culturel.